Rhône-Alpes, Loire
Saint-Thomas-la-Garde
le bourg

Statue : saint Vincent

Références du dossier

Numéro de dossier : IM42002152
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : statue
Précision sur la dénomination : demi-nature
Titres : saint Vincent
Parties constituantes non étudiées : socle

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Historique

La statue a été repeinte sur une polychromie que l'on devine, certainement une dorture à la feuille sur apprêt qui devait être assez lacunaire. Elle a conservé son socle en bois peint et doré.

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : auteur inconnu

Description

Statue en bois sculpté peinte en blanc. Le saint est représenté debout sur une petite terrasse rectangulaire à pans coupés. Sa main droite est rapportée et tient un attribut rapporté et peint polychrome.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture

Matériaux : bois peint

Représentations :
saint Vincent: diacre, raisin

Le saint est représenté en costume de diacre. Sa main gauche est posée sur sa poitrine, sa main droite tient une grappe de raisin.

Inscriptions & marques : inscription concernant l'iconographie (peint, sur socle indépendant)

Précisions et transcriptions :

Inscription peinte sur le socle : ST VINCENT.

État de conservation

La statue a été repeinte. Le bois est fendu et vermoulu, et présente des cassures (manche droite).

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations

Vue d'ensemble.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20064200332NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire

Vue d'ensemble.

IVR82_20064200332NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation